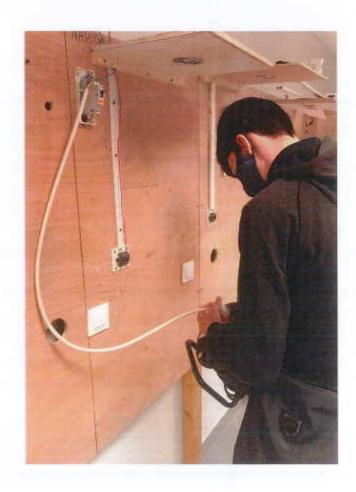
LA SEGPA DU COLLEGE MOLIERE

La Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté permet à des jeunes en difficulté scolaire grave et persistante de bénéficier d'une scolarisation dans leur collège avec leurs pairs. La Segpa permet à travers ses plateaux techniques aux jeunes accueillis de trouver leur voie professionnelle à l'issue des quatre années de formation.

Prétendre à la taxe d'apprentissage est pour nous une garantie d'offrir une réussite pour tous à travers les différents projets proposés.

Atteinde cet objectif nécessite des investissements constants et pour les finances, la toxe d'apprentisage est, pour nous, une ressource fondamentals.





LE MOT DE LA DIRECTION

La Segpa du collège Molière accueille jusqu'à 64 jeunes âgés de 11 à 16 ans, Les enseignants de la Segpa travaillent en pédagogie de projet. En versant 13% de votre taxe d'apprentissage au collège Molière, vous permettez d'acheter pour nos élèves, du matériel et des matières premières nécessaires à nos ateliers, mais aussi d'organiser des sorties culturelles et des rencontres avec des professionnels,

Nous vous remercions d'avance de votre participation,

La Direction

COLLECTE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

100 0000



DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE EST À VERSER DIRECTEMENT À L'ÉTABLISSEMENT DE VOTRE CHOIX. ADRESSEZ VOTRE VERSEMENT AVANT LE 31 MAI 2022 AU COLLÈGE MOLIERE, HABILITÉ À PERCEVOIR LA CONTRIBUTION À LA FORMATION PROFESSIONNELLE. N°UAI: 0941348E



Collège Molière



Le Collège Molière est un établissement habilité à percevoir le solde de 13 % de la taxe d'apprentissage.

Merci d'avoir choisi de verser votre taxe d'apprentissage au Collège Molière

128 rue Aristide Briand 94430 Chennevières sur Marne

Téléphone: 01 45 94 40 40

Courriel: ce.0941348e@ac-creteil.fr

BORDEREAU DE VERSEMENT TAXE APPRENTISSAGE 2022(13%)

Raison sociale:

Nom du responsable :

Siret : Adresse : Téléphone : E-mail :

Déclare verser la somme de :

€

en paiement du solde de la taxe d'apprentissage 2022 en applicationde l'article L.6241-4 du code du travail, à :

COLLEGE MOLIERE Numéro UAI: 0941348e

Payé le :

Par chèque à l'ordre de :

COLLEGE Molière

128 rue Aristide Briand

94430 Chennevières sur Marne

Par virement bancaire

AGENT COMPTABLE LYCEE CONDORCET Domiciliation TPCRETEIL			
10071	94000	00001001140	41

Fait à :

Le:

Signature et cachet :

A réception du règlement, un reçu vous sera envoyé aux coordonnéestransmises ci-dessus

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter : Elyse VITTET, directrice adjointe chargée de la SEGPA 01 45 94 40 40

elyse.mallon-vittet@ac-creteil.fr

